

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°5114 - Lundi 04 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

Le SNJC appelle à la régularisation des médias en ligne



ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iraladjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :
1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l océan.
-> 1.200m2 - 49€/m2 / -> 2.492m2 - 49€/m2

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge :
4.000m2 - 49€/m2

Contact whatsapp : +269 333 21 02

16 Dhul-Qidah 1447
Prières aux heures officielles
Du 1er au 05 Mai 2026

Lever du soleil:

06h 13mn

Coucher du soleil:

17h 55mn

Fadjr : 05h 01mn

Dhouhr : 12h 08mn

Ansr : 15h 10mn

Maghrib: 17h 58mn

Incha: 19h 12mn



SANTÉ MENTALE :

Quand la rue devient le dernier refuge

Ils font désormais partie du paysage urbain de la capitale. Vêtus de haillons, le regard perdu ou parfois vociférant contre des ennemis invisibles, les malades psychiques déambulent entre les étals du marché, les embouteillages routiers et les axes encombrés. Derrière ces silhouettes qui suscitent tour à tour la crainte, la pitié ou l'indifférence, se cache une réalité médicale et sociale brutale. Le Dr Mistoihi Hassani Msoma, psychiatre, nous livre son diagnostic sur une crise de l'errance aussi visible qu'occultée par les pouvoirs publics.

Si les citoyens ont l'impression d'une explosion du nombre de malades mentaux en ville, la réalité est plus nuancée. Pour le Dr Mistoihi, il ne s'agit pas nécessairement d'une hausse de l'incidence des pathologies, mais d'un exode de la souffrance. Un phénomène de migration de la précarité. En effet, les patients, autrefois maintenus dans la discrétion des structures villageoises, convergent aujourd'hui vers le centre urbain, rendant leur détresse spectaculaire aux yeux de tous. «

Je ne dirais pas que les cas ont augmenté par rapport aux années précédentes, mais plutôt que maintenant ceux qui étaient dans les villages se retrouvent en ville, d'où leur visibilité », explique-t-il.

Ces hommes et ces femmes, que les riverains croisent quotidiennement, souffrent majoritairement de schizophrénie. Mais le véritable drame réside dans la rupture thérapeutique : c'est l'absence de prise en charge régulière qui catalyse les symptômes et enferme ces individus dans un cycle de dégradation continue. Sans traitement, la pathologie s'enracine, transformant une maladie gérable en un spectacle de déchéance publique. Face à ces scènes de rue, le premier réflexe est souvent de blâmer les familles. Pourtant, Dr Mistoihi tempère ce jugement. Les familles tentent, souvent désespérément, de soigner leurs proches. Le blocage n'est plus, comme autrefois, le tabou de la folie. « Ces dernières années, la population consulte et il n'y a plus de tabou à proprement parler », note-t-il.

Le véritable souci est ailleurs et il est financier puis temporel.



Le psychiatre reçoit de nombreuses familles en consultation, mais beaucoup jettent l'éponge au fur et à mesure. « Ils abandonnent rapidement soit parce qu'au premier abord le patient a

l'air calme et ils se disent que c'est gagné, or il faut un suivi, ou parfois par faute de moyens. » souligne le praticien. Sachant que la chronicité de la maladie mentale nécessite un investisse-

ment financier sur le long terme que beaucoup de foyers, essouffés par la précarité, ne peuvent plus assumer.

Par ailleurs, l'errance de ces patients abandonnés pointe du doigt les failles d'un système de santé où le chaînon manquant reste la structure d'accueil et la continuité des soins. Entre l'épuisement psychologique des proches et l'impossibilité de maintenir un traitement régulier, la rue devient, par défaut, le seul refuge et le seul asile. Les comportements parfois agressifs rapportés par les passants ne sont souvent que l'écho de cette déshérence. Sans cadre thérapeutique et sans soutien socio-économique, ceux-ci finissent par incarner une fracture sociale que la capitale ne peut plus ignorer. Au-delà du constat médical, c'est un défi de dignité humaine qui se pose aujourd'hui aux autorités : comment transformer cette déambulation solitaire en un parcours de soins solidaire et par la même occasion, de protection sociale ?

Hamdi Abdillahi Rahilie

COMPÉTITION INTER ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Fomboni Centre et Bangoma brillent lors des finales scolaires

Le stade de Salamani a vibré, mercredi 29 avril 2026, au rythme des finales des compétitions sportives inter-établissements. Dans une ambiance conviviale et sans incident, élèves et encadreurs ont célébré le sport et l'esprit d'équipe.

Dans le cadre du programme BLM (Bundo la Malezi) dont le projet compétitions sportives inter-établissements scolaires, l'école primaire publique de

Salamani a accueilli, ce mercredi 29 avril 2026 les finales. L'événement a réuni les directeurs d'écoles, les enseignants, les entraîneurs, les membres de la commission d'organisation ainsi que des représentants du Croissant-Rouge, venus superviser le bon déroulement des différentes épreuves. Après une phase éliminatoire disputée une semaine plus tôt entre six établissements (Kanaléni, Bangoma, Salamani, Fomboni Annexe, Fomboni Centre et Application) les meilleures équipes se sont retrouvées pour les ultimes confrontations.

Deux disciplines étaient à l'honneur : le football masculin et le relais féminin. En football, Salamani affrontait Fomboni Centre dans une finale très attendue. Chez les filles, l'épreuve de relais opposait Bangoma à Salamani. Sur le terrain, une table soigneusement dressée exposait les récompenses : trophées, médailles, ainsi que des lots composés de cahiers et de stylos destinés aux vainqueurs, symbo-

les d'un sport au service de l'éducation. Interrogé à l'issue de la rencontre, le président de la commission d'organisation, Adania Saïd, a exprimé son souhait de voir cette initiative s'inscrire dans la durée. Selon lui, ce projet porté par BLM pourrait, à terme, bénéficier à l'ensemble de l'île, en contribuant à l'épanouissement et à l'éducation des enfants.

Dans une atmosphère sereine et fair-play, les finales se sont déroulées sans incident, ni blessure, ni

tension. Au terme des rencontres, l'EPP Fomboni Centre s'est imposée en football masculin, tandis que l'EPP Bangoma s'est illustrée en remportant le relais féminin. Au-delà des résultats, cette journée sportive aura surtout été un moment de partage, illustrant l'importance du sport dans la formation des jeunes et la promotion des valeurs éducatives.

Riwad

CLIMAT :

Une vague de chaleur à Mutsamudu

Ces derniers jours, la chaleur frappe avec une intensité inhabituelle. À Mutsamudu, les températures ressenties dépassent souvent les 32 à 34°C en journée, avec un taux d'humidité élevé qui accentue la sensation d'étouffement. Dans ce climat lourd, les premières victimes restent les plus fragiles : les enfants de très bas âge, dont la peau sensible réagit rapidement par des rougeurs, irritations et boutons de chaleur.

De nombreuses mères alertent sur une situation devenue préoccupante. Hier

matin, Djazaanti Mirhane a expliqué que son fils de deux ans présente des rougeurs sur les fesses ainsi que des boutons apparus au niveau du cou. « Mon enfant dort mal, pleure presque la moitié de la nuit à cause des démangeaisons », confie-t-elle avec inquiétude. Comme plusieurs parents, elle dit avoir reçu la consigne d'un médecin de ne pas exposer le petit directement sous ventilateur. Face à cette vague de chaleur, plusieurs médecins convergent sur des recommandations simples mais essentielles. Dr Mawarde et Dr Saindou Abdoulhousseine alias Alibaba rappellent que l'hy-

dratation reste la première arme. Les enfants doivent boire fréquemment de l'eau, même en petite quantité, surtout la nuit où la déshydratation passe souvent inaperçue. Pour les nourrissons, il faut maintenir l'allaitement ou suivre les conseils du pédiatre.

Les spécialistes recommandent également de garder la peau fraîche et propre. Il faut donner des bains tièdes, sécher délicatement sans frotter, habiller l'enfant avec des vêtements légers en coton et éviter les tissus synthétiques qui aggravent la transpiration. Avant le coucher, l'application de crèmes hydra-

tantes adaptées peut calmer l'irritation. Certains médecins citent aussi la vaseline, le glycérol ou la paraffine selon avis médical. Le lait de coco est parfois utilisé localement pour apaiser la peau. Autre conseil important : éviter l'exposition brutale au ventilateur ou à une forte climatisation, car cela peut irriter davantage la peau ou provoquer des écarts de température mal supportés par les petits. Les médecins insistent aussi sur l'alimentation. Fruits riches en eau et vitamines pastèque, orange, banane, papaye ou mangue, aident à renforcer l'organisme durant cette période extrême.

Mais les enfants ne sont pas les seuls touchés. Les personnes âgées, hypertendues ou souffrantes de maladies chroniques ressentent également fatigue, essouffement et poussées cutanées. Mariama Azaly, 68 ans, affirme étouffer sous cette chaleur persistante. Le message des soignants est clair. Dr Mawarde et Dr Saindou Abdoulhousseine appellent à boire davantage, rester à l'ombre, éviter les efforts inutiles et consulter rapidement en cas de fièvre, boutons sévères ou malaise. Face à la chaleur, la prévention sauve.

Younes

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE :

Le SNJC appelle à la régularisation des médias en ligne

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée ce dimanche 3 mai, journalistes, autorités et citoyens ont affiché leur engagement commun en faveur d'une presse libre et protégée. Au-delà de la mobilisation, le Syndicat national des journalistes comoriens (SNJC) appelle à l'application effective du code de l'information, condition essentielle pour structurer le paysage médiatique, soutenir la presse privée et renforcer la professionnalisation du métier.

Dans une atmosphère empreinte d'engagement, la ministre Fatima Ahamada a profité de cette tribune pour rappeler que cette journée est avant tout

un moment de réflexion sur les fondements de notre démocratie. Placée sous le thème « Liberté et État de droit : trente ans de citoyenneté démocratique », cette célébration a mis en lumière des piliers essentiels comme le droit de savoir et celui d'informer sans crainte. Si le contexte international reste préoccupant avec un recul global de la liberté selon Reporters sans frontières, la ministre s'est réjouie de voir les Comores progresser de trois places pour atteindre le 72e rang mondial, un signe encourageant malgré des défis persistants.

Selon elle, deux grandes menaces pèsent aujourd'hui sur l'exercice du métier : l'insécurité liée aux tensions politiques, qui pousse certains États à restreindre les libertés, et la

montée fulgurante de la désinformation sur les réseaux sociaux. Face à ces périls, le gouvernement dit privilégier une voie d'équilibre entre liberté et responsabilité, notamment à travers la réforme récente du code de l'information. Fatima Ahamada a d'ailleurs insisté sur le fait que défendre la vérité revient à défendre la nation, appelant les professionnels à une vigilance accrue pour préserver la crédibilité de leur mission.

Le président du SNJC, Chamsoudine Saïd Mhadji, a ensuite livré un plaidoyer vibrant, qualifiant la liberté de la presse de souffle vital de toute démocratie. Son intervention a été marquée par un hommage poignant aux figures disparues, notamment Ali Abdou,

ancien président du syndicat dont l'engagement sera désormais perpétué par la création d'un prix annuel du meilleur journaliste engagé. Une pensée émue a également été adressée à Binti Mhadjou, ancienne chargée de la communication, ainsi qu'aux nombreux journalistes tués dans les zones de conflit à travers le monde.

Face à l'émergence de l'intelligence artificielle et à la prolifération de faux acteurs de l'information, le président du SNJC a rappelé l'urgence de garantir une information fiable par le respect du cadre légal et de la carte professionnelle. Tout en saluant le nouveau code de l'information promulgué en février 2026, il a plaidé pour son application effective et pour le déblocage

de l'aide publique aux médias privés, condition sine qua non de leur survie économique. En annonçant une « Semaine de la liberté » pour août 2026, le syndicat a réaffirmé que si des progrès sont visibles, la liberté de la presse aux Comores demeure une conquête fragile exigeant un effort collectif et sincère. Il a profité de l'occasion pour appeler à une application du code de l'information, afin de permettre la mise en place de l'aide de l'État à la presse privée ; la régularisation des médias en ligne et le lancement d'une nouvelle campagne de délivrance des cartes de presse.

Mohamed Ali Nasra

FÊTE DU TRAVAIL :

La cherté de la vie au cœur des revendications

Comme à l'accoutumée, le pays a célébré le 1er mai ce vendredi, une date marquant la Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs, communément appelée « fête du travail ». La Confédération des travailleurs des Comores, ainsi que plusieurs syndicats, dont la FSEC, ont mis l'accent sur la cherté de la vie, qui pèse lourdement sur le quotidien des Comoriens.

Ils ont défilé de la place Karthala à la place de l'Indépendance ce vendredi 1er mai. Cette journée a réuni la direction générale de la fonction publique, la confédération des travailleurs comoriens, les salariés de Comores télécom, Moroni terminal, des retraités et plusieurs syndicats. À cette occasion, Mohamed Maanfou, représentant syndical de la Fédération des syndi-

cats des enseignants comoriens (FSEC), a eu recours à une métaphore pour illustrer la situation alarmante des enseignants : « C'est comme un homme marié à plusieurs femmes, dont l'une vivait mal. Elle a divorcé pour épouser un proche, pensant que sa vie changerait. En vain. » Une manière de dénoncer la précarité persistante des enseignants, de la période coloniale à ce jour, marquée par des salaires de misère. La FSEC rappelle que le protocole d'accord de janvier 2024 et son avenant d'août 2025 ne sont toujours pas appliqués. Pour les enseignants, le 1er mai n'est pas une fête mais « le rappel d'une vie dure qui traverse les régimes ».

Dans son allocution, Saïd Ali, secrétaire général de l'autorité portuaire des Comores (APC) a dénoncé la pénurie d'eau et d'électricité à Moroni et dans les autres villes. Il a qualifié d'« injuste » la pose de

nouveaux compteurs par la Sonelec : « Les agents entrent dans nos maisons sans accord, sans nous informer. C'est une violation de domicile. On part au travail, au retour on constate un nouveau compteur ». Pour sa part, le secrétaire général du Syndicat général de Comores Télécom, Moustoifa Saïd Hassane, a résumé : « Seuls trois jours, un employé se réjouit de sa paie ». Le salaire ne couvre ni santé, ni études, ni nourriture, ni eau et électricité.

Dans son discours, la secrétaire chargée de la santé du travail a décrit des conditions difficiles. « Si un employé veut se défendre, on le prend comme une insulte. Le syndicalisme n'est pas un ennemi de l'État », a-t-elle déclaré. Elle a dénoncé : « Avoir les mêmes diplômes, travailler dans le même établissement et recevoir des salaires différents, c'est illégal et injuste ». Elle a rappelé la signature d'un accord



qu'elle nomme « couloir de l'humanité », espérant un dialogue social et le respect des engagements de l'État. À la fin de son discours, elle a précisé que l'Etat doit être conscient des tâches et fonctions administratives qu'il confie, car selon elle, certains prennent leurs fonctions

comme un pouvoir en intimidant ceux qui sont en bas de l'échelle (les employés). En insistant encore et encore que « le syndicalisme n'est pas ennemi de l'Etat. »

El-Aniou Fatima

COOPÉRATION BANGLADESH – COMORES :

Dr Zokey Ahad : "Nous voulons renforcer notre coopération bilatérale"

Dans un entretien accordé à La Gazette des Comores, l'ambassadeur de la République populaire du Bangladesh auprès de l'Union des Comores, avec résidence à Port-Louis, Dr Zokey Ahad, a indiqué que sa deuxième visite aux Comores vise à renforcer la coopération entre les

deux pays. Elle a également pour objectif de solliciter le soutien de l'Union des Comores à la candidature du Bangladesh à la présidence de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, traduisant une volonté d'approfondir le partenariat sur la scène multilatérale.

À cette occasion, le diplomate a précisé qu'il est venu pour deux objectifs : consolider les relations bilatérales et obtenir l'appui des Comores dans le cadre de cette candidature internationale. « À mon arrivée, j'ai été reçu en audience par le ministre des Affaires étrangères. Cette rencontre m'a permis de réaffirmer la volonté de mon pays de renforcer davantage notre coopération bilatérale. Nous avons eu des discussions intéressantes et sommes parvenus à un accord sur la mise en place d'un cadre juridique destiné à encadrer et dynamiser les relations entre nos deux États. Nos relations ne datent pas d'aujourd'hui, et leur renforcement a été amorcé lors de ma première visite l'année dernière »,

a expliqué le diplomate bangladais. Cette audience s'inscrit dans une dynamique de consolidation des relations entre Moroni et Dacca.

« Nous souhaitons bâtir une amitié solide afin de soutenir le développement des Comores. Nous voulons contribuer dans différents secteurs. Dans cette dynamique, nous avons convenu avec le ministre des Affaires étrangères de procéder à la signature d'accords-cadres de coopération couvrant plusieurs domaines prioritaires, notamment la santé, l'éducation, les nouvelles technologies ainsi que l'agriculture. Ces secteurs stratégiques constituent des leviers essentiels pour le développement et le renforcement des capacités nationales », a-t-il ajouté. Le diplomate a également annoncé que le Bangladesh souhaite contribuer à l'organisation des Jeux des îles de 2027. « J'ai rencontré d'autres autorités, notamment le ministre des Sports. Nous avons évoqué les Jeux des îles de 2027. Je suis convaincu que les Comores organiseront des Jeux remarquables. Nous comptons apporter

notre soutien à cet événement », a-t-il déclaré.

Dr Zokey Ahad s'est dit impressionné par la connaissance que les Comoriens ont du Bangladesh, ainsi que par la présence de ressortissants bangladais travaillant aux Comores. « C'est très encourageant et porteur d'espoir pour l'amitié entre nos deux pays. Les Comores sont un pays formidable, avec de nombreuses opportunités. C'est un pays encore peu exploité, riche et porté par une jeunesse ambitieuse. De plus, nous partageons certaines similitudes culturelles, notamment liées à notre identité musulmane, à nos traditions et à notre cuisine. Grâce à notre amitié, nous pouvons nous soutenir mutuellement et contribuer au développement du pays. Comme je l'ai mentionné, plusieurs étudiants comoriens poursuivent leurs études au Bangladesh, dans différentes universités. Les Comores iront loin, j'en suis convaincu. Le pays est déjà sur la voie du développement grâce à la vision du gouvernement », renchérit-il

Nassuf Ben Amad





Ministère de la Santé et de la Protection Sociale

Direction Générale de la Santé

Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Offre de Soins de Santé (ODS)

Cellule de Gestion de Projet (CGP)
N° CKM 1105 01 N & 04 S & 05 T

**Avis d'Appel d'Offres
(AAO)**

Date : 18 mars 2026

Référence : TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET CONSTRUCTION DE 3 INFRASTRUCTURES HOSPITALIÈRES

AOI No : ODS/2026/001

Lot 1 : 700 000 €

Lot 2 : 1 100 000 €

Lot 3 : 700 000 €

1. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale a obtenu un financement de la l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour financer le coût du projet d'amélioration de la qualité de l'offre de soins de santé (ODS) . Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre des marchés des Travaux de Réhabilitation et Construction de 3 Infrastructures Hospitalières notamment le HP Mitsamiouli (Grande Comore), CHRI Hombo (Anjouan) et CHRI Fomboni (Mohéli).

2. Le Ministère de la Santé et de La Protection Sociale sollicite des Offres sous pli fermé de la part de Soumissionnaires éligibles pour exécuter les travaux de Réhabilitation/construction desdits infrastructures hospitalières réparties en trois (03) lots dont :

LOT 1 : Travaux de réhabilitation et construction de l'Hopital de Pôle de Mitsamiouli (Grande Comore) ;

LOT 2 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire d'HOMBO (Anjouan) ;

LOT 3 : Travaux de réhabilitation et construction du Centre Hospitalier de Référence Insulaire de FOMBONI (Mohéli).

Les soumissionnaires ont le choix de postuler sur 1, 2 ou 3 lots.

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Gestion du projet sis à la Direction Générale de la Santé – Moroni – Route de la Corniche ou par Courriel électronique aux adresses suivantes : saiddjaffar@gmail.com avec copie passationmarches773@gmail.com ou en ligne (sur sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) ou (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>).

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres en Langue Française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessus ou en ligne (sur sur le site Achatpublic.com, espace Entreprises - Répondez aux consultations : <https://www.achatpublic.com/>) et (sur DG-Market : <https://afd.dgmarket.com/tenders/adminShowBuyer.do?buyerId=7759829>) et sur le lien drive :

https://drive.google.com/drive/folders/1wOOI1dNDS33oM_4Yf-4qjPNXWYb5Dkb5?usp=drive_link.

5. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux des Documents Type de Passation de Marchés pour Travaux de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises soit en ligne (plateforme Marché Online) soit physique à l'adresse ci-dessus au plus tard le 1er juin 2026 à 8 h 30 (heure de Moroni).

NB : Dans le cas où on postule pour plusieurs lots, ces garanties s'additionnent.

7. Les Offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent le 1er juin 2026, à 14 h 30 (heure de Moroni), à l'adresse suivante : Salle de Conférence de la Direction Générale de a Santé – Moroni – Route de la Corniche ou soit en visio via le lien suivant : Meet – rbg-rgqo-nqq.

8. Les exigences en matière de qualifications sont :

- Ne pas avoir d'antécédents de non-exécution de marchés au cours des 5 dernières années.

- Ne pas avoir de litiges en instance.

- Être une entreprise de BTP ou un groupement d'entreprises de BTP (déjà constitué ou en cours de constitution) composé au maximum de trois (3) membres

- Avoir une Capacité financière : le chef de file du groupement ou l'entreprise doit justifier d'une capacité de trésorerie nette de ses autres engagements, pour chaque lot auquel il postule à hauteur de :

En cas de soumission à plusieurs lots, la capacité financière exigée sera égale au cumul des capacités financières requises pour chacun des lots concernés.

- Avoir un Chiffre d'affaires annuel moyen au cours des cinq (05) dernières années (2021–2025) pour chaque lot :

1 500 000 € pour le Lot 1

2 500 000 € pour le Lot 2

1 600 000 € pour le Lot 3

Le calcul sera effectué sur la base des attestations de bonne exécution (ABE), des bilans financiers de l'entreprise chef de file ou de l'entreprise individuelle certifiés par une autorité compétente, ou encore des procès-verbaux (PV) de réception provisoire ou définitive indiquant la levée de toutes réserves (montant inclus) relatifs aux marchés exécutés au cours des cinq (05) dernières années

En cas de soumission à plusieurs lots, le chiffre d'affaires exigé sera égal au cumul des chiffres d'affaires requis pour chacun des lots concernés.

- Expérience spécifique de construction en milieu hospitalier et en site occupé : Avoir participé au cours des 5 dernières années, à titre d'entrepreneur principal, membre de groupement, ensemblier ou sous-traitant dans l'exécution d'un marché d'un montant minimum et dans le domaine hospitalier et en site occupé :

Lot 1 : 3 700 000 euros.

Lot 2 : 6 100 000 euros

Lot 3 : 3 800 000 euros

- Avoir une expérience de 5 ans minimale de construction achevée de manière satisfaisante dans le domaine spécifique **de la construction et réhabilitation de bâtiments en maçonnerie et béton armé.**

- **Expérience générale en matière de travaux :** justifier au cours des cinq (05) dernières années, d'une expérience de marchés de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiments présentant une complexité au moins équivalente. Le soumissionnaire devra également disposer, d'une expérience générale d'au moins quinze (15 dans le domaine des travaux) dont dix (10) ans spécifiquement dans l'hospitalier.

- **Expériences Spécifiques :** disposer d'au moins quatre (04) références de construction achevées pour le chef de file du groupement de manière satisfaisante dans un pays en développement ou émergent, en particulier en Afrique subsaharienne et/ou dans un contexte insulaire ces dix dernières années. Il doit au moins réaliser deux (02) chantiers avec approche climatique durable ces dix dernières années.

- **Certification(s), documentations et disponibilité d'experts en ESSS :** disposer d'une certification ISO ou d'une norme internationale équivalente. En cas de groupement d'entreprises, un seul membre du groupement doit satisfaire à cette exigence.

NB : En cas de groupement, les critères de capacité financière, de CA et d'expériences doivent être satisfaite à l'échelle du groupement selon des conditions définies dans le DAO. Pour les entreprises nouvellement créées, les références peuvent reposer sur des expériences antérieures du gérant sous réserve de présenter des justifications suffisantes.

9. En cas de groupement, tous les membres le constituant seront solidairement responsables pour l'exécution du Marché conformément à ses termes.

CULTURE :

JMK La Mélo, quand le vécu devient musique

À seulement deux ans de carrière, *Ahamada Ayan*, connu sous le nom d'artiste *JMK La Mélo*, s'impose progressivement comme une figure montante de la scène musicale comorienne. Derrière ses mélodies et ses textes, c'est avant tout une histoire personnelle qu'il choisit de raconter, avec sincérité et intensité.

Avant même de se lancer officiellement, la musique faisait déjà partie de son quotidien. « Je faisais du rap en classe depuis la 6^e », confie-t-il. Mais, c'est depuis deux ans qu'il décide de franchir un cap en enregistrant ses premiers morceaux en comorien. Une étape déterminante qui marque le début d'un parcours en constante évolution. Son premier titre, *Bébé Kamakine*, lui permet de se faire remarquer. Le morceau circule rapidement et attire l'attention, ouvrant la voie à de nouvelles opportunités. Parmi elles, une collaboration marquante avec l'artiste *Queen Zy*, qui le découvre et décide de poser sa voix sur l'un de ses titres. Une rencontre artistique qui élargit son audience et renforce sa visibilité. Mais au-delà de cette montée en puissance, ce sont sur-

tout ses derniers titres qui marquent un tournant dans sa carrière. « Mes derniers titres comptent beaucoup pour moi parce que je raconte une histoire qui s'est vraiment passée », explique-t-il.

Une histoire personnelle, intime, liée à une relation qui a profondément influencé son parcours musical. « Je m'inspire de ma vie pour écrire mes sons », affirme-t-il, revendiquant une écriture ancrée dans le réel. Cette évolution artistique s'accompagne d'un changement de ton. L'artiste explore désormais ce qu'il appelle le « goumin », cette émotion liée aux peines de cœur. Une période difficile, mais fondatrice : « C'était vraiment compliqué, mais ça m'a permis de poser sur d'autres thèmes. » De cette phase naissent des titres comme *Namwambe* et *Salama Nawe*, qui rencontrent un écho particulier auprès de son public. À tel point qu'on le surnomme désormais « Monsieur goumin ». Parmi ses morceaux récents, *Namwambe* occupe une place à part. « C'est le son qui me représente le plus aujourd'hui », confie-t-il. Derrière ce titre, une histoire marquante : celle d'une rela-

tion construite depuis l'enfance, entre deux familles proches, qui finit par se briser. « Ça s'est mal terminé... mais par respect, je préfère garder certaines choses pour moi », ajoute-t-il.

Une retenue qui n'efface pas l'impact de cette expérience sur sa musique. « Sans elle, je n'aurais peut-être jamais compris que le chagrin est mon point fort dans la musique. » Aujourd'hui, *JMK La Mélo* avance avec ambition. Son public ne cesse de grandir, et l'artiste se montre attentif aux retours de ceux qui le suivent. « Je leur fais confiance de A à Z », assure-t-il. Pour lui, cette relation avec ses auditeurs est essentielle : elle guide ses choix et renforce sa créativité. Encore jeune, il voit loin. Son objectif : toucher un public toujours plus large, au-delà des Comores. Entre authenticité, évolution artistique et proximité avec son public, *JMK La Mélo* incarne une génération d'artistes qui transforment leur vécu en force créative, et tracent leur chemin avec détermination.

Mohamed Ali Nasra



ERRATUM : Précision concernant le protocole de vaccination mpox

Dans notre édition d'hier n°5113, sur un article consacré au cas d'une jeune fille testée positive à la mpox, une erreur s'est glissée concernant la prise en charge médicale.

Contrairement à ce qui a été écrit, la patiente n'a pas été vaccinée après la confir-

mation de son diagnostic. Selon les protocoles sanitaires en vigueur, une personne testée positive à la maladie ne reçoit pas le vaccin, mais bénéficie d'une prise en charge thérapeutique et d'un traitement adapté pour soigner la maladie.

La vaccination contre la

mpox est recommandée de manière ciblée, et non pour toute la population. Elle concerne surtout les contacts étroits des cas confirmés, les agents de santé et de laboratoire exposés, ainsi que les personnes ou communautés à haut risque dans les zones où des flambées sont en cours. L'objectif est de proté-

ger les personnes les plus exposées et d'interrompre la transmission, plutôt que de mener une vaccination de masse.

Nous présentons nos excuses à nos lecteurs pour cette confusion.

La Rédaction

AVIS D'APPEL D'OFFRE

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) informe le public qu'il a lancé une demande de quotation (RFQ) pour l'acquisition et installation d'un moteur neuf du véhicule Toyota Land Cruiser V8 Turbo Diesel double cabine :

Les spécifications techniques sont disponibles dans la plateforme Quantum, UNGM et Procurment Notice suivant les liens ci-dessous :

1. Négociation UNDP-COM-00210 dans Quantum ;
2. Procurement notice : Procurement Notices - UNDP-COM-00210 - Acquisition et installation moteur neuf Toyota Land Cruiser V8 neuf double Cabine
3. Demande de quotation pour l'acquisition et installation d'un moteur neuf du véhicule Toyota Land Cruiser V8 Turbo Diesel double cabine ;
4. UNGM : <https://www.ungm.org/Public/Notice/299200>

Date limite de remise des offres : 11/05/2026 à 11H00 GMT+3 (heure locale de Moroni).

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

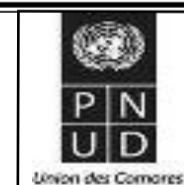
Les offres doivent être soumises uniquement en ligne aux dates et heures indiquées dans le système Quantum. Toute offre envoyée dans un autre canal sera considérée irrecevable.

Dans le cas où vous êtes intéressés mais non encore enregistrés dans la plateforme « Quantum » des opportunités du PNUD, prière écrire à l'adresse achats.km@undp.org pour obtenir une assistance.

Les dossiers complets ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Demande de clarification :

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées au plus tard trois jours avant la date limite de soumission, à partir de Quantum, sinon dans à l'adresse de messagerie ci-dessus si vous n'êtes pas encore enregistrés dans Quantum : achats.km@undp.org



La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Abdillahi Hamdi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

Proverbe du jour
Qui est en bonne santé
est riche sans le savoir



UNION DES COMORES
Unité - solidarité - développement



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ DES AFFAIRES
FONCIÈRES ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**
Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN PLANIFICATION, SUIVI ET ÉVALUATION (SPSE) POUR LE PROJET PRRC
SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE**

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)
N° de don : IDA-191-KM
Date de l'Avis : 27 Avril 2026
Date limite de cet avis : 11 Mai 2026
Approche de l'Appel à Candidature : Ouverte National

1.Contexte

1.Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, a l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat des services **d'un consultant Spécialiste en Planification, suivi et évaluation (SPSE)** dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRRC

Diplôme et Expériences professionnelles requises au poste du Spécialiste Planification, suivi et évaluation (SPSE)

Le spécialiste planification, suivi et évaluation du PRRC doit avoir au moins un BAC+4 ou plus option planification, gestion, science de l'environnement ou gestion des risques de catastrophes ou domaine connexe.

Avoir moins cinq (05) ans d'expériences professionnelles en planification suivi évaluation d'un Projet financé par les bailleurs de fonds internationaux ; avoir des connaissances en matière d'exécution et de gestion des projets de développement, notamment dans la programmation, la planification, et le suivi de la passation des marchés ou de tout autre domaine jugé équivalent ;

Avoir une expérience avérée dans la conception et la mise en œuvre de système de suivi-évaluation

Avoir une expérience dans la collecte, la gestion et l'analyse de données relatives aux indicateurs de performance et de résultats de projets

Une expérience dans des projets financés par la Banque mondiale ou d'autres institutions internationales serait un atout.

Bonne maîtrise des logiciels informatiques de gestion de projet SIG, et outils

similaires, collecte et gestion de base de données (SPSS, etc.), SIG (MapInfo, ArcGIS, etc.), logiciels de planification (MSProject), et des outils informatiques de base (en particulier MS Word, Excel et Power Point). Bonnes capacités rédactionnelles, Avoir une maîtrise de la langue française (oral et écrit).la maîtrise de l'anglais serait un atout, avoir une aptitude à travailler en équipe et sous pression. Être apte à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain.

Les termes de référence détaillés (TDRs) pour cette mission peuvent être obtenus à l'adresse email indiquée ci-après : rcrpcomores@gmail.com ; samil.chakira@outlook.com

Les manifestations d'intérêt rédigées en français constituées d'un (01) dossier doit être déposés sous plis fermés avec la mention :

Recrutement d'un(e) Spécialiste en Planification, Suivi et Évaluation (SPSE) pour le Projet PRRC Référencée 2026-005-SPSE-UGP-PRRC » avant 14H00 Le 11 Mai 2026. La version électronique est acceptée

3Modalités de Soumission

Les Consultants intéressés sont invitées à soumettre un dossier comprenant :

- Lettre de motivation datée et signé
- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Casier judiciaire datant de moins de trois mois
- Copies certifiées des diplômes et des attestations
- Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- Certificats de travail
- Copie de la carte National

À l'attention de : M. SAMIL CHAKIRA

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrpcomores@gmail.com; samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Adresse : Moroni, quartier ambassadeur, Enceinte de l'Union des Mecks, entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest.



UNION DES COMORES
Unité - solidarité - développement



**MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME CHARGÉ DES AFFAIRES
FONCIÈRES
ET DES TRANSPORTS TERRESTRES**

Programme Régional de Résilience Climatique (PRRC)

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT CHARGE DE LA COMMUNICATION (ACC) POUR LE PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)

SELECTION DE CONSULTANT PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE MONDIALE

UNION DES COMORES
PROJET REGIONAL DE RESILIENCE CLIMATIQUE (PRRC)
N° de don : IDA-191-KM
Date de l'Avis : 27 Avril 2026
Date limite de cet avis : 11 Mai 2026
Approche de l'Appel à Candidature : Ouverte National

1.Contexte

1.Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale, pour couvrir les coûts des activités du Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) et, a l'intention d'utiliser une partie de ce Don (Don N°E191-KM), pour effectuer les paiements au titre du contrat des services d'un(e) Spécialiste en communication dans le cadre de la mise en œuvre du projet PRRC.

Diplôme et Expériences professionnelles

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (BAC+4 ou plus) en communication, journalisme, relations publiques, sciences sociales ou domaine équivalent.
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication, de

l'information ou du journalisme ; de préférence dans des projets de développement ;

• Une expérience au sein de projets financés par des bailleurs de fonds (Banque mondiale, UE, UN, etc.) est un atout majeur ;

• Avoir une expérience avérée en relations médias, production de contenus et organisation d'événements et d'excellentes capacités rédactionnelles ;

• Maîtriser les outils informatiques, les technologies de communication, ainsi que les réseaux sociaux ;

Les termes de référence détaillés (TDRs) pour cette mission peuvent être obtenus à l'adresse email indiquée ci-après : rcrpcomores@gmail.com ;

samil.chakira@outlook.com

Les manifestations d'intérêt rédigées en français constituées d'un (01) dossier doit être déposés sous plis fermés avec la mention :

« Recrutement d'un agent charge de la communication (ACC) pour le Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC) Référencée : 2026-004-AGCOMM-UGP-PRRC », avant 13H00 Le 11 Mai 2026. La version électronique est acceptée

3.Modalités de Soumission

Les Consultants intéressés sont invitées à soumettre un dossier comprenant :

- Lettre de motivation datée et signé
- Curriculum vitae détaillé et coordonnées pour contact rapide
- Casier judiciaire datant de moins de trois mois
- Copies certifiées des diplômes et des attestations
- Certificat médical d'aptitude de moins de 3 mois
- Certificats de travail
- Copie de la carte National

À l'attention de : M. SAMIL CHAKIRA

Coordonnateur National

Projet Régional de Résilience Climatique (PRRC)

Email : rcrpcomores@gmail.com; samil.chakira@outlook.com

Téléphone : +269 733 26 09

Adresse : Moroni, quartier ambassadeur, Enceinte de l'Union des Mecks, entrée corniche rez de chaussée du bâtiment situé à l'ouest.